

PSP1BA 2024 - 2025

Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : NON - Stage : NON

Activités en anglais: NON - Activités en d'autres langues : NON

Activités sur d'autres sites : NON

Domaine d'études principal : Sciences psychologiques

Organisé par: Faculté de psychologie, logopédie, sexologie et des sciences de

la famille (PSY)

Sigle du programme: PSP1BA - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction

PSP1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale [PSP1BA] vise à vous fournir les connaissances scientifiques pour comprendre les personnes qui nous entourent, leurs façons d'appréhender le monde et de s'y comporter, leurs manières d'apprendre et de se développer, les aider à prévenir, voire à faire face à des difficultés passagères ou persistantes dans certaines situations, dans leurs relations personnelles, sociales, professionnelles, dans leurs processus d'apprentissage et de développement.

Au terme du premier cycle, vous

.

PSP1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

0

Bloc annuel

1 2 3

o Fondements en psychologie et en éducation (79 crédits)

• LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Damien Brevers Gaëtane Caesens Moïra Mikolajczak Frédéric Nils (coord.) Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen Nicolas Vermeulen (supplée Dana Samson)	Fit [q1] [120h] [14 Crédits] 🛞	x	
O LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation	Serge Dupont	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🕮	x	
O LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement	Sacha Baugniet (supplée Isabelle Roskam)	R [q2] [45h] [5 Crédits] 🖗	x	
O LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou			

PSP1BA: Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

				ar	าทเ	leı
				1	2	3
• LPSP1210	Méthodologies de la recherche	Olivier Corneille Clément Letesson Pierre-Yves Wauthier	11 [q1+q2] [45h+15h] [5 Crédits] 🧖		X	
O LPSP1211	Psychométrie	Henryk Bukowski	[q2] [30h+15h] [4 Crédits] #		X	
O LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées	Aurélie Bertrand Céline Bugli Nathalie Lefèvre	117 [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🥮			X
O LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests	Henryk Bukowski	[q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🕮			X
O LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	[q2] [30h+15h] [4 Crédits] #			X
O LPSP1309	Déontologie de la pratique psychologique	Jochem Willemsen	[q2] [15h] [2 Crédits] 🚇			X

Bloc

o Langues (9 crédits)

O LANGL1841	Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11	Jean-Luc Delghust Fanny Desterbecq (coord.) Marielle Henriet Sabrina Knorr Anne-Julie Toubeau	[q2] [30h] [2 Crédits] 🕮	x	
○ LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes	Marie Duelz Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen	ি [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🕮		x

Bloc annuel 1 2 3

Module en psychologie clinique et de la santé

☐ LPSP1325	Questions fondamentales en psychologie clinique	Jochem Willemsen	[q1] [30h] [5 Crédits] > English-friendly	Х
∷ LPSP1326	Prevention and intervention strategies in health psychology	Stefan Agrigoroaei Olivier Luminet Stephan Van den Broucke (coord.)	[q2] [30h] [4 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français	x
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Module en n	europsychologie	, ,		
Module en n S LPSP1327	europsychologie Clinical neuropsychology	Martin Edwards Laurens Van Calster (supplée Dana Samson)	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🚇	x

PSP1BA: Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

O LPSP1010	

PSP1BA: Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

o Langues

O LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes

PSP1BA: Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

PSP1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- \oplus Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Trort351 (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

PSP1BA: Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

O LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests	Henryk Bukowski	[q1] [45h +15h] [5 Crédits] #
O LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	[q2] [30h +15h] [4 Crédits] #
O LPSP1309	Déontologie de la pratique psychologique	Jochem Willemsen	[q2] [15h] [2 Crédits] #

o Langues

O en bac3, l'étudiant choisit un des cours suivants

S LANGL2440	Interactive English for Psychology	Stéphanie Brabant Estelle Dagneaux Marie Duelz (coord.) Maïté Dupont Nathalie Heiderscheidt Philippe Neyt Jean-Paul Nyssen	[q1+q2] [30h] [3 Crédits] #
S LNEER2440	Interactieve communicatie NEDERLANDS voor studenten Psychologie	Dag Houdmont (coord.)	[q2] [30h] [3 Crédits] #

o Projet de formation et professionnel

-	-				
O LPSP9001C	Projet de formation (partie C)	Mariane Frenay (coord.)	[q1+q2] [15h] [4 Crédits] #		
○ LPSP9002	S Q 0 6 0ne0t80.d'accompeauxmene fl2.417 40.067001 cm 0 -to cm 1 1	I h 5mompeauxmene fl2.41°	7 40.067001	1 cmiS Q Q q 1 0 0 1 300.471 107.	.869

PSP1BA: Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

☐ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Laurens Van Calster (supplée Dana Samson)	[q1] [30h] [5 Crédits] #
☼ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant	Emilie Lacroix	[q2] [30h] [4 Crédits] (4) > English- friendly
窓 Cours au choix			
窓 LPSP1330	Psychology of group processes and interpersonal relations	Karl-Andrew Woltin	[q1] [22.5h] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français
窓 LPSP1331	Analyse comparée des systèmes d'enseignement et de formation	Xavier Dumay	[q2] [22.5h] [3 Crédits] #
☎ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	[q2] [22.5h] [3 Crédits] #
☼ LPSP1333	Psychology of Creativity		

PSP1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- · Conditions d'accès générales
- · Conditions d'accès spécifiques
- · Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- · Conditions particulières d'accès à certains programmes

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique:

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques:

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du Service des équivalences

• Pour tout diplôme d'études secondaires issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle. Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en cliquant ici.

PÉDAGOGIE

Les options pédagogiques du programme :

- Une cohérence entre acquis d'apprentissage visés, méthodes pédagogiques et méthodes d'évaluation
- Des acquis d'apprentissage construits avec l'équipe éducative et des professionnels de la psychologie
- Une progression dans l'acquisition des acquis d'apprentissage entre les 3 années
- Diversité des **méthodes pédagogiques**, alliant approches collaboratives et coopératives, présentations magistrales, travaux de groupe et travaux individuels
- Une ouverture aux enjeux de société
- Une formation ancrée dans les recherches actuelles et au contact de chercheurs
- Une formation visant le développement de l'autonomie et de l'esprit critique
- Un programme pluridisciplinaire
- Le développement d'un projet de formation ou professionnel
- Des enseignants transmettant leur passion disciplinaire
- Des enseignants accessibles
- Des enseignants soucieux de progresser
- Le recours systématique à **iCampus**, plateforme technologique de l'UCL, pour susciter les échanges, la mise à disposition d'informations

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens

PSP1BA: Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

- Master [120] en études européennes (sur dossier)
- Master [120] en sciences de la population et du développement
- Master [120] en sciences du travail (horaire décalé) (sur dossier)
- Master [120] en éthique (accès moyennant compléments de formation)
- Master [120] en sciences des religions (accès moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure